

DOSSIER D'INSCRIPTION
MODALITÉS DE SÉLECTION

A compléter et à rendre à l'ifas avec les documents demandés ci-dessus

(Arrêté du 07/04/2020 et du 14/04/2021 relatifs aux conditions d'accès aux formations conduisant au DEAS)

Cadre réservé à l'administration

Date de réception du dossier :

Inscription validée :

- Oui
 Non

- CC
 ASSP
 SAPAT
 DEAP
 DEA
 DEAES
 TPAVF
 ASMS
 ARM

Motif :

- Fiche inscription
 CNI
 Pass F
 TS+-PE
PI Fin validité =

- CV
 Lettre motivation manuscrite
 Situation manuscrite
 Diplôme
 Dossier scolaire
 Attest travail
 B2

Diplôme CP

VACC COVID

VACCIN HEP B

Sélection rentrée SEPTEMBRE 2023, cursus complet et cursus partiel

Coordonnées

Sexe : F M N° SS :

Nom de naissance : Prénom :

Nom marital :

Date de naissance :

Ville de naissance :

Pays de naissance :

Adresse :

.....

Code postal - Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Email :

Informations complémentaires

Dernier diplôme obtenu :

Année d'obtention :

Pour suivre la formation en CURSUS PARTIEL, cochez ci-dessous votre diplôme :

- ASSP** obtenu le
- SAPAT** obtenu le
- DEAP** obtenu le
- DEA** obtenu le
- DEAES** obtenu le
- TPAVF** obtenu le
- ASMS** obtenu le
- ARM** obtenu le

Pour les candidats en terminale BAC PRO ASSP et SAPAT, l'entrée en formation en cursus partiel est soumise à l'obtention du Baccalauréat, en cas de non obtention la formation se fera en cursus complet.

Aucune entrée en formation ne pourra se faire en cursus complet pour les candidats titulaires d'un diplôme permettant l'accès à la formation en cursus partiel.

Pour les pièces à joindre au dossier privilégiez l'envoi par courrier postal, par dépôt dans la boîte aux lettres ou par mail.

Coût de la formation

CURSUS COMPLET <u>classique</u>	6 200€	Financement possible par la Région Grand Est, employeur, formation professionnelle continue, autre suivant situation
CURSUS PARTIEL BAC PRO ASSP BAC PRO SAPAT <u>classique</u>	3 500€ 4 100€	Financement possible par la Région Grand Est, par votre Compte Personnel de Formation et Pôle Emploi employeur, formation professionnelle continue, autre suivant situation
CURSUS PARTIEL <u>classique</u> DEAP, DEA, DEAES, TPAVF, ASMS, ARM	5 000€	Financement possible par votre Compte Personnel de Formation et Pôle Emploi, employeur, formation professionnelle continue, autre suivant situation

100€ de frais d'inscription sont à la charge de l'élève entrant en formation (coût Régional de Référence), à payer à la validation de l'entrée en formation soit 7 jours après les résultats, **le jeudi 6 juillet 2023**.
Somme pouvant être prise en charge par le financeur sous conditions (à voir à l'entrée à l'ifas).

En cas de désistement, une quote-part de 15€ reste acquise à l'institut de formation pour les formations infra-bac (en application de la réglementation de la Région Grand Est).

Financement de la formation envisagé en cas d'admission

Région Grand Est (uniquement pour les demandeurs d'emploi non démissionnaires depuis 6 mois avant la date d'entrée en formation et les étudiants en poursuite de scolarité)

La Région Grand Est peut être contactée à l'adresse suivante : ffs@grandest.fr

N° de Demandeur d'emploi :

CPF + Pôle Emploi, pour information : <https://www.mon-compte-formation.fr>

N° de Demandeur d'emploi :

Employeur **Coordonnées et personne à contacter :**

TRANSITION PRO, pour information : <https://www.transitionspro-grandest.fr>

Formation continue professionnelle **Coordonnées de l'organisme :**

Ne sait pas

Pour information : la personne référente handicap de l'ifas est Mme BAUMGARTEN joignable au 06 89 30 41 32 ifas.direction@santestifas.fr

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des documents remis et des renseignements que j'ai mentionné sur ces documents.

Date :

Signature :